



PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE PIERRE-DE SAUREL
VILLE DE SAINT-OURS

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION ET DES
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
4 DÉCEMBRE 2023 À 19 H

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice générale et greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, qu'une séance extraordinaire consacrée à l'adoption du *Plan triennal d'immobilisation* et des *Prévisions budgétaires 2024* du Conseil de la Ville de Saint-Ours se tiendra le lundi 4 décembre 2023 à 19 h. au Centre paroissial Léo-Cloutier au 2636, rue de l'Immaculée-Conception.

Veuillez prendre note que la séance ordinaire se tiendra à la suite de la séance extraordinaire.

Pascale Dalcourt
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Par la présente, je Pascale Dalcourt, directrice générale et greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, certifie, sous mon serment d'office, avoir affiché le 24 novembre 2023, tel que prescrit par le règlement 2019-212, à l'Hôtel de Ville et sur le site Internet, l'avis public ci-haut mentionné.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24^e jour du mois de novembre 2023.

Pascale Dalcourt
Directrice générale et greffière-trésorière Ville de Saint-Ours